



A Ste Marie du Mont le 14 Mai 2019

Brèves d'info du Maire

Marimontoises, Marimontois, voici quelques informations pour votre attention.

Déneigement

Cette année, comme certains d'entre-vous l'ont remarqué, le déneigement est effectué par moi-même et l'employé communal. Cette décision a été motivée par ce constat : l'ampleur du travail est fonction de la météo. Il est difficilement prévisible, et par conséquent les coûts non contrôlés peuvent rapidement devenir exorbitants pour notre commune si l'on passe par un prestataire (jusqu'à plus de 30 000€ y compris le sel de déneigement). Dans le passé, nos anciens maires l'avaient bien compris et c'est pour cela qu'ils avaient investi dans du matériel de déneigement. Par conséquent, et comme nombre de mes homologues maires de petites communes du Grésivaudan qui reviennent à ce type de gestion, j'ai pris la décision de remettre l'engin communal en état et de gérer le déneigement par nous-même tout en formant l'employé communal pour les années à venir. Cela nous permettra d'une part de mieux maîtriser les coûts de déneigement et d'autre part d'affecter l'économie réalisée à d'autres dépenses. C'est une démarche qui s'inscrit dans la durée.

Budget 2019

Le budget 2019 et le Compte Administratif 2018 ont été soumis au conseil municipal qui a tout refusé, comme l'an passé. Je ne souhaite pas rentrer dans une posture politique que je trouve non seulement ridicule vu la taille de notre commune mais également préjudiciable pour les administrés. La Préfecture va donc saisir la Chambre Régionale des Comptes qui fera son analyse du Compte Administratif et proposera un budget en toute indépendance. Sachez que dans le budget proposé, comme nous nous étions engagés, il n'y avait pas de hausse d'impôts locaux (part communale) malgré la baisse des dotations de l'état de près de 10 000€. Notez enfin que le conseil municipal avait également refusé de fusionner le budget logement dans le budget communal malgré la recommandation de la Chambre Régionale des Comptes.

Je ne manquerai pas de vous tenir au courant des conclusions de la Chambre Régionale des Comptes.

Déchèterie

Concernant les encombrants, les déchèteries du Grésivaudan sont à votre disposition, sauf celle du Touvet qui est en travaux pour 1 an. La plus proche est celle de Pontcharra : ZI de Pré Brun - Impasse Denis Papin, ouverte du lundi au samedi, de 8h-12h (sauf le jeudi) et 14h-18h

Tempête Eléanor

La mairie a effectué toutes les démarches pour obtenir des subventions à hauteur de 80% pour tous les travaux de remise à l'identique, auprès de la région, le département et l'état. Elles ont toutes été obtenues. Le montant des travaux est estimé à 34 000€.

Route RD 282

Suite à ma demande de remise en état de la RD 282 au Département, les services de ce dernier vont engager dès le printemps un diagnostic des 6 kilomètres de l'itinéraire concerné en vue de conduire une opération de confortement de la plateforme routière là ou cela le nécessite.

Internet Très Haut Débit

Les travaux de déploiement de la Fibre sur notre commune vont s'effectuer sur plusieurs mois. Notre commune est maintenant techniquement rattachée au Nœud de Raccordement Optique situé au TOUVET. Ce dernier est remis par le Département, qui en a la charge. Une fois réceptionné, il faut compter environ 6 mois pour l'équiper et "rattacher" les adresses déjà déployées situées sur notre commune à ce NRO pour ainsi permettre l'activation des lignes.

La mairie a dû effectuer en amont un travail de recensement cadastral pour la prise en compte des demandes des futurs abonnés. Les adresses ont donc été vérifiées et synchronisées avec les services de l'état et de la Poste. Les noms et numéros de rue seront diffusés progressivement aux sociétés de navigation gps et de cartographie. Ce travail a été effectué par mon adjoint Johan et notre secrétaire Delphine.

Une fois ces travaux de rattachement effectués, un délai légal de 3 mois (c'est la réglementation qui l'impose) doit être observé avant l'ouverture dite "commerciale" afin de permettre aux Fournisseur d'Accès Internet de se positionner et préparer leur arrivée sur le réseau.

Aussi, nous envisageons l'ouverture "commerciale" des premiers foyers courant du **4eme trimestre 2019**. Nous vous donnerons plus de détails dès qu'ils seront connus. En attendant, des informations sont disponibles ici :

<http://www.iserethd.fr> & <http://www.iserefibre.fr>

Site Web

Mon adjoint Johan a également terminé le site internet de la commune. Il est désormais visible et sera amélioré et tenu à jour au fil du temps. N'hésitez pas à le contacter (johan.kovacs@gmail.com) pour toute demande d'édition. A venir prochainement : le topoguide.

L'adresse du site web de la commune est : www.sainte-marie-du-mont.fr

Nouvelle Association

Une nouvelle association loi 1901 vient de se créer. Elle s'appelle "Sainte Marie Du Mont Nature" et nous lui souhaitons la bienvenue !

Vous trouverez ci-joint sa présentation.

Bien cordialement,

Le Maire, Robert Monnet et son adjoint, Johan Kovacs